

République Française



COMMUNIQUE DE PRESSE

De Patrick KANNER

Président du groupe socialiste et républicain du Sénat

Mercredi 4 juillet

Rencontre avec le Président de la province Nord de la Nouvelle-Calédonie

Mercredi 4 juillet 2018, le Président du Groupe socialiste et républicain du Sénat, Patrick Kanner, et les sénateurs Jean-Pierre Sueur et Jacques Bigot, ont reçu Paul Néaoutyine, Président de la Province Nord de Nouvelle-Calédonie ainsi que Jean-Pierre Djawé, vice-président de la Province Nord et Président du groupe Union nationale pour l'indépendance (UNI) au Congrès.

Cet entretien a permis de faire un tour d'horizon sur l'actualité politique en Nouvelle-Calédonie à l'approche de la consultation référendaire d'autodétermination du 4 novembre prochain et d'échanger sur la situation de l'archipel au lendemain du scrutin, selon la réponse majoritaire exprimée par les citoyens calédoniens.

Trente ans après les accords de Matignon et vingt ans après l'Accord de Nouméa, Patrick Kanner et les sénateurs socialistes ont réaffirmé l'importance de préserver l'héritage de l'écoute et du dialogue qu'ont laissé Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, Michel Rocard et Lionel Jospin et tous les responsables politiques qui ont accompagné ce processus de paix et de progrès économique et social en Nouvelle-Calédonie.

Patrick Kanner a souligné que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est en passe de devenir un enjeu national avec le risque d'une instrumentalisation de la question calédonienne, alors que jusqu'ici, la gauche et la droite ont toujours veillé à ce que cette question ne soit pas exploitée à des fins politiciennes.

Il a également indiqué à ses interlocuteurs que le Groupe socialiste du Sénat a demandé que soit convoqué le groupe de contact sur la Nouvelle-Calédonie mis en place par le Président du Sénat Gérard Larcher afin que la Haute-Assemblée se saisisse rapidement de ce sujet.

Selon Patrick Kanner la seule voie à retenir et qui a fait ses preuves est celle du dialogue et la recherche du consensus. Evitons de « nationaliser » la question calédonienne pour que la campagne référendaire se déroule dans les meilleures conditions. Laissons les citoyens Calédoniens décider sereinement de leur avenir institutionnel en dernier ressort. Respectons la lettre et l'esprit de l'Accord de Nouméa dont les choix politiques qu'il contient ont été constitutionnalisés et qui s'applique au travers de la loi organique du 19 mars 1999.

Contact presse

Laetitia BUCCHINI

Groupe socialiste du Sénat

01 42 34 38 24 / 06 82 24 59 12